

Ton.— On appelle *ton* la *gradation* d'une couleur franche obtenue par l'addition du blanc pur. Si la *gradation* est le résultat du mélange de la couleur normale avec du noir, il est dit *ton rompu*.

La gamme des tons, c'est l'échelle graduelle que montent et descendent les couleurs franches en se succédant les unes aux autres ; soit qu'elles partent d'un ton clair pour s'élever à un ton foncé.— Chaque couleur a son maximum ; elle commence par son plus clair et finit par son plus foncé.

La figure E, sur la carte des Couleurs est une *gamme des tons rouges*, et la figure H, *gamme des tons rompus*.

Tonalité se dit de l'ensemble des tons subordonnés à un ton dominant : *tons chauds, tons froids*.

Les *tons chauds* sont : 1° l'orangé,— 2° le rouge,— 3° le jaune.

Les *tons froids* sont : 1° le bleu,— 2° le vert,— 3° le violet.

Dans le contour des objets vus à travers le prisme, un côté est bordé par les tons chauds et le côté opposé, par les tons froids.

Il faut distinguer le ton de la teinte, bien que ces deux termes soient souvent employés l'un pour l'autre. Rigoureusement parlant, le ton est indépendant de la teinte et peut en être séparé.

Dans la gamme des couleurs établie par M. Chevreul, le ton ou valeur est la couleur elle-même considérée dans son intensité ou sa légèreté : ainsi, le bleu est foncé ou clair, c'est le ton ; il est violeté, c'est la teinte, puisque la teinte se dit des nuances qui résultent de deux ou plusieurs couleurs. La différence entre ton et teinte peut donc être ainsi définie : *ton*, résultat du mélange d'une couleur franche avec du blanc ; *ton rompu*, résultat du mélange d'une couleur franche avec du noir.

Teinte.— *Teinte*, mélange des couleurs entre-elles. Teintes franches,— teintes rabattues. " *Le ciel teintait de bleu la mer.*" Litt.

La modification d'une couleur par l'addition d'une autre couleur qui change la propriété spécifique de la première couleur, donne son nom à la couleur ou à la gamme, avec le nom de la couleur ajoutée.